

**PARTIE III : PROPOSITIONS DE SOLUTIONS ET STRATEGIES
ADOPTÉES PAR L'ÉTAT**

PARTIE III : PROPOSITIONS DE SOLUTIONS ET STRATEGIES ADOPTEES PAR L'ETAT

Chapitre I : Propositions de solutions

Section A : développement des recherches pour avoir des espèces de cannes qui résistent à la maladie

Pour minimiser le risque de maladie des cannes à sucre, Madagascar doit accentuer les recherches variétales. L'objectif de cette recherche est d'avoir les nouvelles variétés qui sont capables de résister à la maladie de cette plante.

Plusieurs moyens sont alors suggérés pour développer les recherches. D'abord, l'Etat doit allouer un budget spécial destiné à doter les laboratoires de recherche existants d'un matériel adéquat pour la recherche en question. Notons qu'à Madagascar la FOFIFA, le CMCS sont les centres de recherche les plus proches de cette filière.

Ensuite, chaque complexe sucrier devait aussi posséder des laboratoires de recherche conformes aux normes internationales pour améliorer la production de canne à sucre au sein de leur plantation. Sans cela, il est impossible d'avoir le rendement recherché à cause des maladies de la canne.

En outre, tous les travaux de recherche provenant des grandes écoles en matière de recherche variétale devraient être exploités par les responsables de cette filière. Le problème à Madagascar est que lorsqu'un étudiant a pu effectuer et obtenir des résultats probants, une recherche sur tel ou tel domaine, ses recherches ne sont pas toujours utilisées. En fait, l'étudiant effectuant ces travaux de recherche n'a pas la chance d'appliquer ces recherches, or ceci est important pour développer une filière.

Par ailleurs, la coopération entre CMCS et CIRAD devrait être renforcée. Ceci a pour but d'encadrer les techniciens malgaches au moyen des formations périodiques octroyées par ce centre de recherche étranger (CIRAD). Les techniciens seront ainsi

capables de pousser le plus loin possible la recherche en matière variétale.

Enfin, on devrait faciliter l'accessibilité aux intrants. On parle ici de fumier, des produits chimiques nécessaires pour lutter contre la maladie des cannes à sucre. Au cas où Madagascar sera obligé d'importer des intrants, alors il est préférable d'éliminer la barrière douanière malgache pour assurer l'entrée libre de ces intrants utiles pour le développement de la filière sucre.

Section B : améliorer le rendement des usines :

A cause de la baisse des rendements des usines, Madagascar est obligé d'importer des sucres étrangers pour satisfaire le besoin local.

Des stratégies d'amélioration de rendement des complexes sucriers malgaches s'avèrent alors nécessaire pour diminuer l'importation sucrière.

Les solutions adoptées devraient être les suivantes :

- l'établissement d'audits financiers pour détecter les problèmes financiers auxquels les industries sucrières malgaches sont confrontées. Parmi les problèmes détectés se trouve l'importance des charges sociales des industries sucrières. Pour ne parler que de l'industrie SIRAMA, cette dernière a pendant longtemps dépensé des charges sociales pour son personnel : charges scolaires, frais d'hospitalisation etc. ce qui a causé des conséquences lourdes pour le budget de la société si bien que quelques années après, elle n'arriva plus à faire face à ses dettes. En effet le coût occasionné par ces charges est plus élevé alors que la recette de l'usine est faible.

La seule solution est d'alors d'exclure ces charges dans le budget des usines sucrières pour relancer la productivité. En revanche, l'Etat malgache prendra en charge les situations sociales de ces ouvriers dans ces deux industries publiques.

- Améliorer les matériels et les inputs nécessaires à la productivité des usines. En effet, la vétusté des machines et du système d'irrigation (actuellement la plupart

des tuyaux d'irrigation sont bouchés) contribue fortement à la baisse de rendement de l'usine. L'Etat malgache devrait donc importer des machines s'il désire encore maintenir cette usine en tant qu'entreprise publique. Notons qu'actuellement l'Etat malgache a un projet de doter cette filière d'un investissement de l'ordre de 160.000.000 Euros. Ceci marque déjà un pas pour la promotion de cette filière qui est actuellement au bord du gouffre. Si l'Etat tient sa promesse, les usines sucrières malgaches auront leur place parmi les autres industries agroalimentaires existantes.

- Procéder à la privatisation de la SIRAMA et de la SIRANALA. Notons qu'actuellement, l'Etat n'a pas eu l'intention de privatiser les deux industries. Or, au cas où l'Etat n'arrive pas à redresser ces deux industries malgré les stratégies adoptées, il vaudrait mieux faire la privatisation. En effet, seul le transfert de ces usines entre les mains d'entités privées permettrait de développer cette filière.
- Si le système bancaire malgache (BNI, BOA, BFV), le secteur pétrolier arrivent à s'épanouir actuellement, c'est grâce à la privatisation. Les industries sucrières malgaches qui sont des entreprises publiques devraient poursuivre cette voie pour espérer obtenir un rendement élevé car ce secteur sont actuellement confrontées à des problèmes de baisse de rendement.
 - Utilisation de la plante appelée vétiver. Cette plante est venue de l'Inde, ses racines très odorantes servent à préserver la canne à sucre de l'atteinte des insectes qui mangent les feuilles de la canne à sucre. Il est conseillé de cultiver cette plante sur les bordures des champs de plantation. De plus le vétiver a d'autres rôles :
 - il permet de conserver l'humidité nécessaire à la culture car ses profondes racines favorisent l'infiltration des eaux de pluies et préviennent le ruissellement, selon la nature de la pente le ruissellement se voit réduit de 40% à 70 %.

- Sert de brise vent en protégeant les cultures de canne à sucre
- Protège la fertilité du sol. Ce qui veut dire que on peut espérer un rendement positif en pratiquant la culture du vétiver sur les champs de canne à sucre.

Section C : Améliorer le niveau de vie des consommateurs :

On sait que depuis 1998 à 2006, la demande en matière de sucre a enregistré une instabilité. En effet de 1998 à 2003, la demande a chuté puis de 2003 à 2006 elle commence à augmenter.

On sait que le sucre est un produit de première nécessité pour la population malgache.

Ainsi, pour éviter cette instabilité, les solutions suivantes sont préconisées :

D'abord, le revenu des ménages doit être proportionnel à l'inflation. Chaque année, l'Etat devrait procéder à l'augmentation des revenus et cette augmentation tiendra compte de l'indice de prix. L'objectif est d'élargir la demande des ménages sinon la dépense se limitera à la consommation du riz qui est évidemment l'élément de base.

Ensuite, l'Etat devrait assurer la distribution équitable du revenu. Certes certains moyens sont adoptés pour l'amélioration des revenus des ménages dont l'établissement de l'impôt progressif qui donne une exonération pour les individus à bas revenus. Ceci marque déjà un pas vers la redistribution. Mais jusqu'à maintenant cette redistribution n'est pas encore parfaite. En effet, lorsque l'Etat procède à l'augmentation des salaires, un taux unique est appliqué. Or, pour assurer une redistribution efficace des revenus, il faut appliquer des taux multiples. Par exemple pour un revenu de 200000 FMG, le taux d'augmentation devrait être de 20%. Ce taux diminuera au fur et à mesure que les tranches de revenu sont importantes. Ainsi pour un revenu de 400000 FMG, le taux d'augmentation devrait être de 10%.

En outre, l'Etat devrait reformer les programmes de création d'emploi. En effet, la plupart des couches les plus démunies sont sans emploi. Or on sait bien que relancer

la demande globale provenant de ces couches est difficile lorsqu'elles sont confrontées au chômage. Les moyens utilisés seraient :

- Le système de Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) qui devrait être renforcé. Le système d'HIMO est capable d'employer une centaine de personnes dans un village donné. Si ce système se ramifie dans tout Madagascar, les ménages les plus démunis auraient une rentrée de revenu supplémentaires ce qui va améliorer leur niveau de vie. Donc, on espérerait une hausse de la demande dans les produits de première nécessité. La consommation de sucre augmenterait car il ne faut pas oublier que c'est surtout dans les couches les plus démunies que la consommation en thé et café est appréciée.
- Introduire dans le programme de création d'emploi la formation des paysans, des chômeurs dans l'acquisition de l'esprit managérial. Cet esprit assurerait la pérennité des activités créées une fois que les chômeurs et paysans possèdent leur propre activité génératrice de revenu.

Bref, la hausse de revenu proportionnel à l'inflation, une distribution efficace des revenus des ménages et la création d'emploi relanceront la demande globale des ménages si bien qu'on peut éviter le problème d'instabilité de la demande en matière de sucre.

Section D : Rendre la filière compétitive

a- Renforcer la barrière douanière

Le renforcement de la barrière douanière est la solution provisoire qu'on devrait adopter pour protéger l'industrie sucrière. En fait, le taux actuel ne suffit pas vraiment à diminuer l'entrée du sucre étranger, il faudrait augmenter de 30% le taux actuel.

Cette mesure sera appliquée provisoirement car il faut évidemment trouver

d'autres moyens pérennes afin de rendre cette filière plus compétitive.

b- Minimiser le coût de fabrication pour adopter une stratégie de prix

La concurrence est utile pour l'industrie locale malgache. Les adversaires utilisent une stratégie de prix pour conquérir le marché malgache.

Alors pour que l'industrie sucrière supporte la concurrence, elle devrait utiliser des matériels modernes. Le but est d'appliquer l'économie d'échelle. En effet, lorsque les machines sont modernisées, la productivité augmentera et le coût de fabrication diminuera. Le but consiste alors à produire une quantité importante de produit sucrier qui sera vendue à un prix moins cher. L'augmentation de volume de production compensera le prix moins cher du produit fini si bien que l'industrie locale sucrière ne subira pas de pertes.

Notons que cette stratégie est utilisée par les pays ayant les huit premiers rangs en matière de production de sucre à savoir : le Brésil, l'Union Européenne, la Thaïlande et l'Inde.

c- Adopter les normes exigées par le marché international

Pour que le sucre malgache soit compétitif sur le marché international, l'industrie malgache du sucre doit instaurer la norme et qualité de son produit. En matière agroalimentaire, le contrôle de norme et qualité par les pays développés lorsque les produits pénètrent leur marché est très strict.

Parmi ces normes, Madagascar doit par exemple appliquer la norme ISO, la norme LMR, HACCP, pour que le sucre malgache soit compétitif sur le marché international.

Bref, pour rendre la filière compétitive, on devrait d'abord (i) renforcer

provisoirement le système protectionniste pour profiter au sucre local, (ii) réinitialiser le coût de fabrication pour adopter une stratégie de prix et (iii) enfin adopter les normes. Actuellement, seule la redevance de 35% est le taux le plus important utilisé pour protéger le sucre malgache. Instaurer des infrastructures nécessaires au développement de la filière.

Section E : Accentuer la construction des routes :

Le but est de désenclaver les lieux où se trouvent les industries sucrières. Tel est le cas de la SIRAMA d'Ambilobe, en quelque sorte enclavée à cause de la présence des routes secondaires qui rend difficile le transport du produit.

Il est vrai qu'actuellement l'Etat s'efforce de multiplier la construction des routes pour faciliter le transport des biens et produits provenant des zones enclavées.

Le problème est que cette construction est déterminée par le PIP (Programme d'Investissement Public) qui s'est établi pendant plusieurs années. Alors la question est de savoir quand les régions où s'implantent les industries sucrières malgaches seraient-elles désenclavées ?

Pour remédier à cette question, l'Etat doit détecter le plus vite possible les régions ayant un besoin important en infrastructure routière afin que le circuit de commercialisation des produits de ces régions puisse s'effectuer facilement.

Les régions où s'implantent les industries sucrières sembleraient celles qui ont besoin de ce désenclavement dans un bref délai pour sauver la filière sucre.

Grâce à la construction des routes, les coûts en terme de temps et en terme de dépense seraient minimisés et ceci pourrait être bénéfique pour la filière sucre.

Section F : Régler les problèmes d'approvisionnement en énergie :

L'approvisionnement en énergie est capital pour une industrie quelque soit sa forme ou sa taille.

Avec le problème vécu par la JIRAMA actuellement, l'Etat doit utiliser les stratégies suivantes :

- Soit il doterait les industries sucrières d'une énergie de remplacement (par exemple : l'énergie solaire) pour pallier le problème de délestage. L'avantage est la continuité de l'activité de l'usine et la sécurisation de l'état des matériels lesquels subiront des problèmes en cas de délestage répété.
- Soit l'Etat doit procéder à une réforme en profondeur de la Société JIRAMA pour supprimer le délestage. Ainsi l'achat des matériels capables de satisfaire la demande locale est préconisé. Ces nouveaux matériels seraient capables d'alimenter toutes les industries installées sur le territoire malgache.

Section G : Diminuer la disparité régionale en matière d'instauration des infrastructures :

En d'autres termes, les régions hors d'Antananarivo devraient se doter des infrastructures importantes pour l'implantation des activités industrielles. Ainsi la couverture en téléphonie mobile, les routes ne devraient pas se concentrer à Antananarivo ou dans les grandes villes de province mais ces infrastructures vitales devraient se ramifier partout.

Notons que les sites d'implantation des industries sucrières malgaches se trouvent hors de la capitale et en dehors des chefs lieux de province (Namakia, Ambilobe, Morondava, Brickaville).

L'Etat devrait donc équilibrer les implantations des infrastructures pour que ces régions contribuent au développement durable.

Les industries sucrières qui se trouvent dans ces régions profiteront des avantages offerts par ces infrastructures une fois que la disparité diminue.

Section H : Par ailleurs, l'impact de la réforme de l'OCM et de l'initiative TSA Madagascar et les PMA devraient axer leur négociation sur les points suivants :

- Dans le cadre du TSA, la libéralisation des tarifs devrait être reportée jusqu'à 2016 à 2019.
 - Convaincre l'Union Européenne d'accorder un autre accès au moyen d'un second quota tarifaire concernant tout produit à base de sucre. Le volume de l'exportation grâce à cet accès supplémentaire doit être évolutif (par exemple le volume de quotas augmente de 15% par an)
 - Convaincre l'Union Européenne que cet accès supplémentaire n'ait pas de répercussions sur les importations des fournisseurs traditionnels ACP.
 - Convaincre l'Union Européenne que le respect des règles d'origine et la protection des avantages des PMA seraient protégés par des mesures anti-fraudes.
 - Convaincre l'Union Européenne sur son engagement à maintenir la valeur des accès préférentiels à un niveau rémunérateur, dans la mesure où, il a été noté dans son mémorandum du 19 Novembre 2003, des prix substantiellement réduits sur le marché de l'Union Européenne seraient en contradiction avec l'intention de développement sous-tendue par l'initiative TSA, et cela serait une conséquence inévitable de la mise en place des comportements de baisse des prix ou de formuler pour la réforme du secteur sucre .
- Ces négociations devraient être renforcées par l'appui à la production et à la